

N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2025 DU 26/06/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

1. Objet de l'Appel d'Offres  
Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2025, le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Gaschiga, Département de la Benoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- La formulation du référentiel de sensibilisation des exploitants des motos - taxis;
- L'identification en collaboration avec la municipalité des centres d'intérêt des exploitants des motos taxis;
- L'identification des facteurs de risques liés avec l'activité de Mototaxis ;
- La sensibilisation en collaboration avec la municipalité des exploitants des motos-taxis ;
- La mise en place d'une stratégie suscitant l'adhésion massive des personnes cibles au projet.
- Confection des Chasubles (100) d'identification et des casques de sécurité (50) des conducteurs de moto
- Déterminer et identifier les partenaires sociaux et publics concernés par les questions de prévention et de sécurité routières ;
- Elaborer une méthodologie de renforcement de capacité d'intervention en matière de sécurité routière
- Organiser une session spéciale d'examen de permis de conduire catégorie «A» pour 100 motos taximen;

3. /Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en unique lot.

4. Coût prévisionnel  
Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises.

5. Début prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds routier, exercice 2025.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission hors ligne. Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission accompagné d'un récépissé de dépôt de la CDEC, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les 000) Francs CFA; il est au plus égal à 1% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 694198598 dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Gaschiga

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 19/07/2025 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2025 DU 26/06/2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX ACTIONS DE PREVENTION ET SECURITE ROUTIERES DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises pli scellé.

et irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour délivrer la caution dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modalités des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera la rejet pour ce simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

Commission Interne de l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 19/07/2025 à 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de l'ouverture des Marchés placée auprès de la Commune de Gaschiga ou à la salle des actes de ladite Commune.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, délivrant mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix délivrant mandatée même en cas de regroupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

##### 15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d'une note technique inférieure à 70 points sur 100(70) renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- L'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajouté lors de l'élaboration des DAO.

##### 15.2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	30 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points;
4	Méthodologie et plan de travail	30 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	35 points.
	<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 70 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non conformes et ne pourront accéder à l'analyse financière.

#### 16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

##### 17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Au cas où un soumissionnaire soumettrait le moins-disant pour plus d'un lot, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les deux lots selon les conditions prévues dans le RPAO.

##### 18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant [indiquer la durée 90 jours] à partir de la date limite initiale de remise des offres.

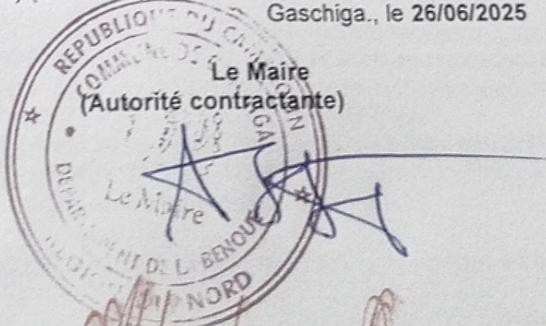
##### 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Gaschiga 694 19 85 98 ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué ou tout autres moyens de communication indiqué par le Maître d'Ouvrage.

##### 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CON 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Gaschiga, le 26/06/2025



##### Implications:

MINMAP/Yaoundé  
MINDEVEL/Yaoundé

RMP/Nord (pour publication et archivage)

DMAP-Bénoué

Président CIPM (pour information)

OPECAM (Pour publication)

Chiffage (pour information)

Chives/Chrono